



---

Security Council Arria Formula Meeting

**Protection of Civilians in Armed Conflict:  
Prevent and respond to persons going missing across the globe**

New York, le 12 juin 2024

Déclaration lue par Pascale Baeriswyl,  
Représentante permanente de la Suisse

---

Excellences,

C'est un très grand plaisir de vous accueillir à cette réunion en format Arria portant sur la question des personnes disparues, un aspect absolument crucial de la protection des civils et d'autres personnes protégées dans les conflits armés. Cinq ans après l'adoption de la résolution 2474 – alors que le Koweït était au Conseil de sécurité – et avec le plein soutien de nos partenaires de l'Alliance mondiale pour les personnes disparues, par ailleurs co-parrains de cette réunion, nous souhaitons poursuivre le dialogue sur la meilleure manière de prévenir les disparitions de personnes dans les conflits armés.

Mesdames et Messieurs,

Chaque conflit armé laisse une trace indélébile de souffrance humaine. Parmi les blessures les plus profondes figurent celles causées par la disparition d'un être cher, laissant des familles et des communautés entières dans un insoutenable état d'incertitude. Comme l'a formulé la mère d'une personne disparue : « Si vous perdez quelqu'un à cause d'un accident ou de la maladie, vous savez que cette personne ne reviendra jamais. Mais dans le cas d'une personne disparue, vous avez encore de l'espoir, un espoir qui risque de ne jamais se réaliser. »

Permettez-moi de souligner quatre aspects qui me semblent particulièrement importants :

Premièrement, en temps de paix et surtout dès le premier jour d'un conflit, des mesures doivent être mises en place pour prévenir les disparitions, ainsi que pour remédier à ces dernières et informer les familles. Les parties à un conflit armé ont une responsabilité première de prendre ces mesures. Trop souvent, des civils sont délibérément pris pour cible, y compris par le biais d'arrestations et de détentions arbitraires, de disparitions forcées ou d'enlèvements, des actes strictement interdits par le droit international humanitaire. Le traitement digne des morts, même du côté de l'ennemi, est essentiel pour la dignité humaine lors des conflits armés.

Deuxièmement, l'importance des mécanismes de prévention. La résolution 2474 mentionne à cet égard des exemples concrets et pratiques, tels que l'enregistrement des détenus, la formation appropriée des forces armées ou le développement des technologies aidant à l'identification des personnes. Pour renforcer la prévention, la Suisse collabore avec d'autres Etats, notamment les membres de l'Alliance mondiale pour les personnes disparues, des organisations humanitaires et des communautés directement affectées. En parallèle, nous soutenons l'Agence centrale de recherches, l'une des plus anciennes institutions du CICR consacrées par les Conventions de Genève – et nous avons le plaisir d'en avoir la représentante ici.

Troisièmement, nous devons reconnaître le rôle crucial joué par les familles – et notamment les femmes – dans la recherche des disparus. La création de nombreuses associations de familles dirigées par des



femmes en témoigne. Selon le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire, les familles ont le droit de savoir ce qui est advenu de leurs proches. Outre ces obligations légales, l'implication des familles et l'établissement des mécanismes nationaux dans le processus de recherche sont primordial. La société civile a par exemple joué un rôle-clé dans la création d'une institution indépendante onusienne chargée de la question des personnes disparues en Syrie. Il y a quelques semaines, l'Assemblée générale a alloué les ressources nécessaires au fonctionnement de cette institution qui siègera à Genève.

Mon dernier point concerne la nécessité d'inclure systématiquement la thématique des personnes disparues dans les dossiers géographiques du Conseil. C'est déjà le cas dans certains contextes, comme Chypre, l'Iraq et la Syrie. De nombreux autres contextes sont néanmoins concernés par cette problématique. Alors que les conflits se multiplient, le nombre de personnes disparues augmente. La résolution 2474 demande « à toutes les parties à un conflit armé, lorsqu'elles négocient ou appliquent un accord de paix, d'inclure des dispositions visant à faciliter la recherche des personnes disparues ». Pour que le maintien et les négociations de paix soient couronnées de succès, la question des personnes disparues doit donc être adressée systématiquement. Tout doit être entrepris pour éviter que d'autres personnes ne disparaissent dans les conflits ainsi que pour faire toute la lumière sur celles qui sont portées disparues. Les familles ont le droit de savoir ! La lutte contre l'impunité et l'établissement des processus de justice transitionnelle peuvent jouer un rôle clef en vue de la réconciliation et de la paix.

Excellences,

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de bénéficier d'interventions des experts dans le domaine :

- D'abord, j'ai le grand plaisir de saluer l'Ambassadeur Tareq Albanai, Représentant permanent du Koweït auprès des Nations Unies, qui a joué un rôle essentiel – lui personnellement et son pays – dans l'adoption de la résolution 2474 il y a cinq ans ;
- Puis, nous avons Madame Luz Janeth Forero Martinez : Directrice de l'Unité de Recherche des Personnes Disparues dans le contexte du Conflit Armé en Colombie. Mme Forero Martínez a contribué à des avancées majeures dans la recherche sur les disparitions en Colombie. Son engagement pour une recherche transparente et son dévouement aux familles de personnes disparues sont les pierres angulaires de son travail.
- Je souhaite aussi la bienvenue à M. Ram Kumar Bhandari, qui est un défenseur des droits de l'homme et chercheur népalais. Suite à la disparition de son père en 2001 pendant le conflit armé au Népal, Mr. Bhandari a commencé à s'engager en faveur d'un système de justice transitionnelle qui répond aux besoins des familles de personnes disparues. Il a contribué au lancement d'une station de radio communautaire, d'un réseau des familles de disparus au Népal ainsi que d'un réseau international des victimes et des survivantes et survivants des violations des droits de l'homme.
- Et finalement, Mme Florence Anselmo est en charge de l'Agence centrale de recherches du CICR. L'Agence a pour but de prévenir les disparitions, préserver et rétablir les liens familiaux, rechercher les personnes portées disparues, protéger la dignité des morts et subvenir aux besoins des familles.

#### *Message de clôture*

Je vous remercie, toutes et tous, chers et chères collègues, à commencer aussi par les panelistes, de votre précieuse contribution. Un grand nombre d'aspects ont été soulevés concernant la mise en œuvre de la résolution 2474 et l'intégration de la question des personnes disparues dans l'ordre du jour du Conseil.



La résolution 2474 – et je crois que l'on a pu voir encore une fois à quel point elle était visionnaire, et je voudrais remercier le Koweït pour avoir présenté cette résolution il y a 5 ans. Elle nous rappelle les différentes mesures nécessaires afin de prévenir et de traiter les cas de disparition dans les conflits armés. Elle réaffirme aussi les obligations cruciales que nous avons sous le droit international humanitaire qui incombent à toutes les parties aux conflits. Malgré cela, on a aussi entendu du CICR qu'en 2023 le nombre a été le plus élevé dans le contexte des cas de disparition depuis des décennies. Nous avons entendu que la question reste à l'ordre du jour et qu'elle nous occupe dans tous les contextes des conflits. Nous avons aussi eu la chance d'entendre des réponses possibles au niveau national avec des institutions mais aussi le grand engagement des familles touchées par les disparitions forcées.

Et je crois que nous avons entendu de tout le monde que la question des personnes disparues est cruciale dans toutes les phases des conflits. Si elle demeure irrésolue, elle peut avoir des conséquences dévastatrices sur la période post-conflit, compliquant la réconciliation et l'instauration d'une paix durable. C'était impressionnant d'entendre combien de collègues représentent des pays qui sont encore aujourd'hui, parfois des décennies après des conflits, touchés par la question des personnes disparues.

Excellences, collègues,

Pour la Suisse, la protection des civils dans les conflits armés est une priorité de longue date que nous poursuivons également au sein de ce Conseil. Œuvrer à la prévention et à la résolution des cas de disparitions dans les conflits en fait intégralement partie, et cela restera pour nous une priorité. Et j'espère que l'on pourra la poursuivre avec tous les membres du Conseil qui sont réunis ici, aussi en partenariat avec les institutions, la société civile, les Nations Unies, le CICR, et tout le monde ici présent.

Je voudrais vous remercier, je voudrais remercier aussi nos partenaires de l'Alliance globale ainsi que l'ONU qui nous a aidé pour organiser cette réunion, les traducteurs et traductrices mais surtout mon équipe qui a aidé à préparer cette réunion.

---

*Unofficial Translation*

Your Excellencies,

It is a great pleasure to welcome you to this Arria Formula Meeting on the issue of missing persons, an absolutely crucial aspect of the protection of civilians and other protected persons in armed conflicts. Five years after the adoption of Resolution 2474 – while Kuwait was on the Security Council – and with the full support of our partners in the Global Alliance for the Missing, who are also co-sponsors of this meeting, we wish to continue the dialogue on how to best prevent people from going missing in armed conflicts.

Excellencies,  
Ladies and Gentlemen,

Every armed conflict leaves a permanent trail of human suffering. Among the deepest wounds are those caused by the disappearance of a loved one, leaving families and entire communities in an unbearable state of uncertainty. As the mother of a missing person put it: "If you lose someone to accident or illness, you know they're never coming back. But in the case of a missing person, you still have hope, a hope that may never come true."

Allow me to highlight four aspects that seem particularly important:

Firstly, in peacetime and especially from the very first day of a conflict, measures must be put in place to prevent disappearances, as well as to remedy them and inform families. Parties to an armed conflict have a primary responsibility to take these measures. All too often, civilians are deliberately targeted, including through arbitrary arrest and detention, enforced disappearance or abduction, acts strictly



prohibited by international humanitarian law. The dignified treatment of the dead, even on the enemy's side, is essential for human dignity in the armed conflicts.

Secondly, the importance of preventive mechanisms. Resolution 2474 mentions concrete, practical examples in this respect, such as the registration of detainees, appropriate training of armed forces or the development of technologies that help identify individuals. To strengthen prevention, Switzerland collaborates with other states, including members of the Global Alliance for the Missing, humanitarian organizations and directly affected communities. At the same time, we support the Central Tracing Agency, one of the oldest ICRC institutions enshrined in the Geneva Conventions – and we're delighted to have its representative here.

Thirdly, we must recognize the crucial role played by families - and women in particular - in the search for the missing. The creation of numerous family associations headed by women bears witness to this. Under international human rights law and international humanitarian law, families have the right to know what happened to their loved ones. In addition to these legal obligations, the involvement of families and the establishment of national mechanisms in the tracing process are essential. Civil society, for example, played a key role in the creation of an independent UN institution to deal with the issue of missing persons in Syria. A few weeks ago, the General Assembly allocated the necessary resources for the operation of this institution, which will be based in Geneva.

My final point concerns the need to systematically include the issue of missing persons in the Council's geographical dossiers. This is already the case in certain contexts, such as Cyprus, Iraq and Syria. Many other contexts, however, are concerned by this issue. As conflicts multiply, so does the number of missing persons. Resolution 2474 calls on “all parties to an armed conflict, when negotiating and implementing peace agreements, to include provisions to facilitate the search for missing persons”. For peacekeeping and peace negotiations to be successful, the issue of missing persons must be addressed systematically. Everything must be done to prevent more people from disappearing in conflicts, and to shed light on those who have gone missing. Families have a right to know! The fight against impunity and the establishment of transitional justice processes can play a key role in reconciliation and peace.

Your Excellencies,

Today we have the pleasure of hearing from experts in this field:

- Ambassador Tareq Albanai, Permanent Representative of Kuwait to the United Nations, who played a key role – him personally and his country – in the adoption of Resolution 2474 five years ago;
- Then, we have Ms. Luz Janeth Forero Martinez: Director of the Search Unit for Missing Persons in the context and due to the Armed Conflict in Colombia. Ms. Forero Martínez has contributed to major advances in research on disappearances in Colombia. Her commitment to transparent research and her dedication to the families of missing persons are the cornerstones of her work.
- I also wish to welcome Mr. Ram Kumar Bhandari is a Nepalese human rights defender and researcher. Following the disappearance of his father in 2001 during the armed conflict in Nepal, Mr. Bhandari became committed to a transitional justice system that addresses the needs of the families of missing persons. He helped launch a community radio station, a network of families of the disappeared in Nepal, and an international network of victims and survivors of human rights violations.
- Last but not least, Ms. Florence Anselmo is in charge of the ICRC's Central Tracing Agency. The Agency's aim is to prevent disappearances, preserve and re-establish family links, search for missing persons, protect the dignity of the dead and provide for the needs of families.

*Closing remarks*



I would like to thank you all, dear colleagues, starting with the panelists, for your valuable contributions. Many aspects have been raised concerning the implementation of Resolution 2474 and the inclusion of the issue of missing persons on the Council's agenda.

Resolution 2474 - and I think we've seen once again how visionary it was, and I'd like to thank Kuwait for introducing this resolution 5 years ago. It reminds us of the various measures needed to prevent and deal with disappearances in armed conflicts. It also reaffirms our crucial obligations under international humanitarian law incumbent on all parties to conflict. Nevertheless, we have also heard from the ICRC that 2023 recorded the highest number of cases of disappearance in decades. We heard that the issue remains on the agenda, and that it concerns us in all contexts of conflict. We also had the chance to hear about possible responses at national level, with institutions, and also the great commitment of families affected by enforced disappearances.

And I think that we have heard from everyone that the issue of missing persons is crucial in all phases of conflict. If left unresolved, it can have devastating consequences for the post-conflict period, complicating reconciliation and the establishment of lasting peace. It was impressive to hear how many colleagues represent countries that are still affected by the issue of missing persons, sometimes decades after conflicts.

Excellencies, Colleagues,

For Switzerland, the protection of civilians in armed conflict is a long-standing priority, which we are also pursuing in this Council. Working to prevent and resolve cases of disappearances in conflicts is an integral part of this, and this will remain a priority for us. And I hope that we will be able to pursue it with all the members of the Council who are gathered here, also in partnership with institutions, civil society, the United Nations, the ICRC, and everyone here present.

I'd like to thank you all, our partners in the Global Alliance and the UN, who helped us organize this meeting, as well as the translators and especially my team, who helped prepare this meeting.